

LE VICAIRE GÉNÉRAL
DER GENERALVIKAR



ÉVÊCHÉ
DE
SION

BISCHÖFLICHES
ORDINARIAT
SITTEN

Rue de la Tour 12
Case Postale 2124, 1950 Sion 2
www.cath-vs.ch

Téléphone 027 329 18 18
Portable 078 842 69 93
py.maillard@cath-vs.org

Aux agents pastoraux
de la partie francophone du diocèse de Sion
et du territoire abbatial de Saint-Maurice

Sion, le 31 janvier 2017

Confirmations 2018 et « Fête diocésaine de la confirmation » à Martigny (CERM) le 20 mai 2018 – Pré-inscriptions

Chers amis,

Vous avez appris qu'à partir de l'automne 2017, la préparation au sacrement de la confirmation sera proposée, dans la partie francophone de notre diocèse et le territoire abbatial de Saint-Maurice, aux enfants en âge de 7H (11 ans). Ceci entraîne, pour les secteurs qui avaient pris l'option de repousser la célébration à un âge plus tardif, la nécessité d'envisager une forme de « rattrapage ». Celle-ci se déroulera sous la forme d'une grande « Fête diocésaine de la confirmation » qui sera célébrée le dimanche 20 mai 2018 (solennité de la Pentecôte) à Martigny (CERM).

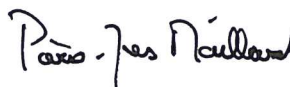
Sur proposition de la Commission diocésaine de catéchèse paroissiale (CDCP) et en accord avec notre évêque Mgr Jean-Marie Lovey, je peux aujourd'hui vous communiquer les informations suivantes :

1. Les enfants qui auront 11 et 12 ans (7H – 8H) en 2017-2018 ne sont pas concernés par cette « Fête diocésaine de la confirmation » au CERM. Dès le printemps 2018, ces enfants recevront la confirmation dans leur paroisse, selon le calendrier usuel. **Vous pouvez donc dès à présent prendre contact avec la Chancellerie diocésaine pour faire part de vos souhaits concernant les dates de ces célébrations pour l'année 2018 (printemps ou automne, selon vos traditions respectives), et nous vous remercions de prévoir, en paroisse ou en secteur, la préparation de ces enfants dès l'automne 2017 sur la base des nouvelles directives et orientations diocésaines promulguées** (dans un certain nombre de paroisses, cela signifiera deux classes d'âge à préparer simultanément).
2. La « Fête diocésaine de la confirmation » (célébration de « rattrapage ») du 20 mai 2018 concerne les enfants et les jeunes qui seront, en 2017 – 2018, âgés de 13 ans (9CO) et plus, jusqu'à l'âge retenu jusqu'ici pour la célébration de la confirmation dans votre secteur. En d'autres termes, elle porte sur les jeunes actuellement concernés par les « anciens » parcours de ces secteurs, ou en âge de l'être. La préparation de ces jeunes en vue de la célébration du 20 mai 2018 n'est pas encore clairement définie, et nous souhaitons dans un premier temps connaître avec une certaine précision le nombre de jeunes concernés. **Nous remercions donc les secteurs de faire connaître à notre Chancellerie, au moyen du bulletin ci-joint et de façon aussi précise que possible, le nombre des jeunes qui participeront à cette**

célébration diocésaine. Nous vous sommes reconnaissants de nous faire parvenir cette information jusqu'au 15 mars 2017.

3. Pour les jeunes ou les adultes intéressés à recevoir le sacrement de la confirmation et qui **sont déjà actuellement plus âgés que l'âge habituel de la confirmation dans votre secteur, nous vous invitons à prendre contact avec notre Service diocésain du catéchuménat** ; celui-ci organise à leur intention, chaque année, en complément aux propositions des paroisses, trois soirées thématiques et une rencontre avec l'évêque.

En vous remerciant vivement pour l'attention que vous porterez à ces quelques lignes et pour la suite que vous pourrez y donner, nous vous présentons nos meilleurs vœux et nos salutations cordiales.



Pierre-Yves Maillard
Vicaire général

Paroisse ou secteur : _____

1. Confirmation « nouvelle formule » :

Date souhaitée (printemps ou automne 2018) : _____

2. « Fête diocésaine de la confirmation » (célébration de « rattrapage ») le 20 mai 2018 à Martigny (CERM) :

Age des jeunes concernés	Nombre de jeunes concernés
13 ans (9 CO)	
14 ans (10 CO)	
15 ans (11 CO / 1 ^{ère} collège)	
16 ans	
17 ans	
18 ans	

A retourner jusqu'au 15 mars 2017

À la Chancellerie diocésaine
Rue de la Tour 12/1950 Sion
chancellerie@cath-vs.org